

Macotab Bastia



En 1811, en limitant la prérogative de la nouvelle Régie des Tabacs au seul territoire continental de la France, Napoléon confirma en Corse la liberté de culture du tabac en place depuis son introduction par les génois au XV^e siècle.

Si la culture et les procédés fermentaires restaient du ressort des agriculteurs et des coopératives agricoles, plusieurs industriels ont contourné le Monopole en installant en Corse des usines de fabrication et les réseaux commerciaux de leurs produits.

En 1913, La *Manufacture des Tabacs Alban* semble être la première usine à s'installer, Cours Napoléon à Ajaccio. Elle cessera son activité en 1940. Il en subsiste la façade mauresque.

En 1924, *JOB* démarre une usine de production dans les locaux de la *Distillerie Mattei*, quartier *Toga* à Bastia. L'activité de *JOB Toga* progressa rapidement pour rester la seule manufacture sur l'Île après 1940.

Construits à l'origine pour une usine métallurgique exploitant des minerais insulaires (de 1842 à 1885), ces bâtiments ont disparu rattrapés par l'extension urbaine de l'agglomération bastiaise.

En 1962, suite à la nationalisation des tabacs en Algérie et la création de la « *Régie Nationale des Tabacs d'Algérie (R.N.T.A.)* », *JOB* et *.Bastos*, sociétés présentes en Algérie depuis les années 1910, décident de se rapprocher pour construire une grande usine à Furiani : les actifs et le portefeuille des deux s'ajouteront à l'activité locale.

Ainsi naît en 1963 la *M.C.T.J.B.*, « *Manufacture Corse des Tabacs Job Bastos* ».

Inaugurée en 1964 avec 210 ouvriers, sa croissance fut rapide de 114 tonnes pour *JOB* à *Toga* en 1963 à 1 100 tonnes en 1974 à la *MCTJB*. Les marques phares restent les déclinaisons des *Bastos* et des *JOB*. Un contrat avec Turmac donne un complément de volume aux produits exportés sous les marques des deux sociétés (Nationales, Mélia, Sprint, ...).

Seita-Corse, entité de la Direction de la Distribution, s'installera dans des locaux construits à cet effet sur le site de la *MACOTAB* de Furiani en 1983, avec un site annexe à Ajaccio.

Mais l'important étant de fabriquer ce qui se vend et non vendre ce que l'on fabrique, *MACOTAB* passe en 1984 un accord de sous-traitance avec *Philip Morris* pour fabriquer les produits de cette société vendus en Corse. Débuté avec une marque en 1984, le contrat porte actuellement sur 11 marques vendues en Corse. A partir de 1970, les difficultés de la profession touchent la *M.C.T.J.B.* Le gouvernement français oblige le *Seita* à reprendre à son compte les activités de la Corse.

En 1978, la *M.C.T.J.B* devient la « *Manufacture Corse des Tabacs (MACOTAB)* », filiale presque à 100% de la *Seita*. L'activité se recentrera progressivement sur la fabrication et le paquetage des cigarettes à partir de scaferlati importé des usines du continent.

La difficulté principale de l'activité est d'équilibrer des écarts de vente entre février et aout : *MACOTAB* fabrique donc les produits majeurs de la *Seita* vendus en Corse mais dont une partie est réexpédiée sur le continent dans les périodes creuses d'hiver (*Gauloise*, *Disque Bleu*, *Gitane*, puis *Gauloise Blonde*).

Mais son organisation par groupe de petite capacité, a permis à la *MACOTAB* de fabriquer des petites commandes de quelques centaines milliers de cigarettes, comme les *FINE* pour des « *pays spots* » différencier uniquement par le marquage du paquet, ou la *Corsica*, cigarette identitaire vendue uniquement en Corse. Elle est, suivie quelques temps plus tard par la *Corsica Légères*.



La Macotab fut également le fabricant exclusif de la régie Monégasque des Tabacs avec les Monaco et les Monte-Carlo. Elle a pu en particulier honorer une très faible commande pour un produit collector mis sur le marché lors du 700e anniversaire de la dynastie Grimaldi en 1997. En 2017, Macotab, dernière usine de fabrication sur le sol métropolitain a produit 917 tonnes avec 28 personnes.



Produits du 700e anniversaire de la dynastie Grimaldi en 1997.

